

Nouvelles Francophones du Marché du Carbone et du MDP

Numéro 122 – 14 juin 2008



Les négociations ont piétiné à Bonn pendant douze jours !!

Les deux semaines de réunions des organes subsidiaires de la CCNUCC tenues à Bonn depuis début juin se sont achevées sans résultats significatifs. Elles ont pourtant rassemblé plus de 2400 participants (les négociateurs de 172 pays, des représentants du monde des affaires, des représentants d'organisations environnementales, la presse). Trois ateliers ont été organisés en marge de ces négociations et ce sur l'adaptation, le financement et la technologie dans la perspective du prochain régime climatique post 2012.

Cette session a surtout vu une opposition forte de vision entre pays annexe I et non annexe I et des progrès lents et ce à 18 mois de la conférence de Copenhague : échéance prévue pour l'approbation d'un cadre clair définissant le régime climatique post 2012. Plusieurs facteurs expliquent ce résultat dont la position encore trouble des EUA, mais aussi de pays gros émetteurs comme la Chine. À suivre...

24% des émissions mondiales en CO2 proviennent de la Chine !

Les émissions en CO2 de la Chine engendrées par l'utilisation des combustibles fossiles et la production de ciment ont connu une hausse de 8 % en 2007 par rapport à 2006. Ainsi, la Chine est responsable des deux tiers de l'augmentation des émissions mondiales en CO2 enregistrée pour 2007 dans ces secteurs clefs.

La Chine est aujourd'hui le pays le plus émetteur de CO2 avec 24 % des émissions mondiales. Les EUA suivent avec 21 %, puis l'UE avec 15 %, et l'Inde avec 8 %, selon une étude basée sur les statistiques du groupe pétrolier BP et l'industrie du ciment.

Voici donc le schéma qui conditionne déjà les négociations pour l'après 2012 : la Chine est un acteur important au niveau des émissions et une stratégie de réduction de ses émissions est aussi une des clefs de la maîtrise des CC futurs ! Cela ne réduit en rien la responsabilité historique et actuelle des pays industrialisés qui se doivent de donner l'exemple à ces pays émergents en matière d'atténuation des émissions.

Ce qui est nécessaire au niveau des négociations pour le post 2012 est un passage d'une confrontation stérile entre « pays annexe I » et « pays non annexe I » à une dynamique globale d'atténuation des émissions avec des démarches différentes pour les « gros émetteurs de GES »

et les « petits émetteurs de GES ». Une définition juste de ces notions « gros ou petits émetteurs » considérant l'histoire et le présent s'imposent toutefois.

Besoins forts en investissements nécessaires pour réussir le pari climatique

Selon le secrétariat de la CCNUCC, plus de 200 milliards \$ doivent être mobilisés d'ici 2030 rien que pour stabiliser les émissions en GES à leur niveau actuel. Mais à ce jour, on notera que les fonds disponibles restent dérisoires : 1,3 milliard \$ sur la période 2007-2010 dans le Fonds pour l'environnement mondial et 10 à 50 millions \$ par an jusqu'en 2012 à travers les 2 % sur les crédits MDP : soit entre 50 et 250 millions de \$.

Toutefois, si les pays industrialisés s'engagent à la CDP de Copenhague sur une baisse de 60 à 80 % de leurs émissions d'ici 2050, le marché de MDP pourra fournir jusqu'à 100 milliards de dollars par an selon le secrétaire exécutif de la CCNUCC.

Lors de la réunion des organes subsidiaires de la CCNUCC tenue à Bonn la semaine passée, la problématique du financement des actions devant être menées dans le cadre du régime climatique post 2012 était au centre des débats. Différentes propositions ont été analysées :

- élargir le champ d'application du MDP à la déforestation évitée, aux projets de capture et stockage de carbone (CCS) et même au nucléaire...
- créer un fonds mondial contre le changement climatique auquel contribueraient l'ensemble des pays, riches et en développement, selon leurs émissions, leur population et leur PIB ; un tel fonds pourrait rapporter plus de 10 milliards \$/an et tous les pays pourraient en bénéficier (proposition faite par le Mexique) ;
- un prélèvement de 2\$ par tonne de CO₂ échangée sur le marché, en exemptant les pays émettant moins de 1,5 tonne de CO₂ par habitant et par an (presque tous les pays d'Afrique) ; les revenus pourraient atteindre 48,5 milliards de dollars par an (proposition faite par la Suisse).

Ces propositions seront débattues lors des prochaines négociations... la clef du régime climatique future est certainement autour de ces solutions !

Japon : 60 à 80% de réduction de ses émissions d'ici 2050

Le Japon a annoncé son objectif à long terme de réduire ses émissions en GES de 60 à 80 % d'ici à 2050. Il n'a pas fixé d'objectif intermédiaire. Le Premier Ministre a toutefois souligné que vers 2020 la réduction serait autour des 14%. Le Japon a par ailleurs confirmé son engagement de participer à la création d'un fonds climat à travers une participation de 1,2 milliards \$ et son désir d'investir dans différents projets de réduction à grande échelle des émissions en GES, notamment dans le solaire, l'éolien et le nucléaire

Le gouvernement japonais souhaite avoir un engagement des pays du G8 de réduction des émissions de moitié d'ici 2050 lors de leur prochaine réunion prévue au Japon le mois prochain.

Minimum de 20 mois entre validation et émission des premières URCEs ?

Dans le montage MDP d'un projet, il y a au moins deux phases où visiblement les choses prennent de plus en plus de temps par le CE MDP : l'enregistrement des projets mais aussi la livraison des crédits certifiés (URCEs) par le CE MDP.

Selon Point Carbon, il faut compter 10 mois pour la première phase et 10 mois pour la seconde : soit 20 mois entre la validation et l'obtention des URCEs...

Aussi, si un projet est lancé au niveau MDP en 2011, il a de très fortes chances de ne pouvoir avoir les URCEs avant fin 2012. Il les aura donc trop tard au moins pour le marché européen au stade actuel !!

Conclusion : si vous avez des projets mettez-les vite dans le circuit MDP car cette situation risque de s'empirer. Sinon vous aurez vos URCEs au-delà de 2013 et c'est... risqué !!

Projets MDP sur le site de la CCNUCC : 14 juin 2008

- Projets dans le portefeuille de la CCNUCC : ***plus de 3000 projets avec 2,7 milliard de TCO₂eq attendues avant 2012***
- Projets soumis pour enregistrement : ***57 (7,517,466 TECO₂/an)***
- Projets enregistrés : ***1082 (216,724,574 TECO₂/an) dont 15 dans des pays francophones : 3 en Égypte , 1 au Laos , 4 au Maroc, 3 en Moldavie, 2 au Vietnam et 2 en Tunisie***
- URCEs émises : ***153,388,587 URCEs***
- Méthodologies de ligne de base : ***104 approuvées (49 Grands projets, 14 consolidées, 10 pour le boisement/reboisement et 31 pour les Petits Projets)***
- AND notifiées : ***128 dont 102 situées en pays non Annexe I (27 en pays francophones)***
- Entités Opérationnelles Accréditées : ***18 dont 7 vérifications***
- Prix de l'URCE ***entre 2008-2012 : de 8 à 20 euros (8-9 pour des URCEs de projets à risque moyen, 10-12 pour des URCEs de projets à risque faible, 13-15 URCEs de projets enregistrés, 20 euros pour des URCEs assurées émises pour 2008 !)*** ; prix ***pour post 2012 : 2 à 6 euros***

Portail MDP Francophonie

Un portail MDP a été créé et mis en place par l'IEPF dans le cadre de l'Initiative Francophone de Partenariat dans le domaine du MDP. Il peut être consulté sur le site de l'IEPF à l'adresse suivante : <http://www.iepf.org/ifp-mdp>.

De l'information sur la validation /enregistrement de projets MDP par le CE sur :

- Autorités Nationales Désignées du MDP - AND MDP : <http://cdm.unfccc.int/DNA>
- Entités Opérationnelles Désignées EOD : <http://cdm.unfccc.int/DOE/list>

- Projets enregistrés : <http://cdm.unfccc.int/Projects/registered.html>
- Méthodologies de Lignes de base et de suivi pour les projets : <http://cdm.unfccc.int/methodologies>
- Méthodologies approuvées : <http://cdm.unfccc.int/methodologies/PAmethodologies/approved.html>
- Méthodologies en cours de révision <http://cdm.unfccc.int/methodologies/process?cases=B>
- Méthodologies non approuvées :
<http://cdm.unfccc.int/methodologies/PAmethodologies/publicview.html?cases=C>
- Méthodologies approuvées pour les projets de petite échelle :
<http://cdm.unfccc.int/methodologies/SSCmethodologies/approved.html>
- Projets MDP en cours de validation et proposés pour commentaires du public
<http://cdm.unfccc.int/Projects/Validation>

Glossaire

BM	: Banque Mondiale
B/RB	: Boisement /Reboisement
CCNUCC	: Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CDP	: Conférence des Parties à la CCNUCC
DD	: Développement durable
DDP	: Document Descriptif de Projet MDP
CC	: Changements Climatiques
CE	: Commission Européenne
CE MDP	: Conseil Exécutif du MDP
CSC	: Captage et Stockage du Carbone
EE	: efficacité énergétique
EOD	: Entité Opérationnelle Désignée
ER	: Énergies renouvelables
EUA	: États-Unis d'Amérique
GES	: gaz à effet de serre
GIEC	: Groupe Intergouvernemental chargé des Études Climatiques
IEPF	: Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie
IFP MFDP	: Initiative Francophone de Partenariat pour le MDP
MDP	: Mécanisme pour un Développement Propre
MOC	: Mise en œuvre Conjointe
NIP	: Note d'Information de Projets MDP
NU	: Nations Unies
NF MDP	: Nouvelles Francophones du MDP
PED	: Pays En voie de Développement
PK	: Protocole de Kyoto
PNAQE	: Plan National d'Allocation de Quotas d'Émissions
PNAQE 1	: pour 2005-2007
PNAQE 2	: pour 2008-2012
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	: Programme des Nations Unies pour l'Environnement
RDP	: Réunion des Parties au PK
UE	: Union Européenne
URCE	: Unité de Réduction Certifiée des Émissions en GES (1 tonne CO ₂ eq)
URVE	: Unité de Réduction Volontaire des Émissions (1 tonne CO ₂ eq)
UTCF	: Utilisation des terres, leurs changements et la forêt

- 'Nouvelles Francophones du MDP' est un bulletin hebdomadaire édité par l'IEPF dans le cadre de l'Initiative francophone de Partenariat dans le domaine du MDP lancée en avril 2005 par la communauté francophone à Montréal

-Abonnez vous à ce bulletin ici : <http://www.mediaterre.org/mailman/listinfo/initiative-mdp>

-Participez à la vie de ce bulletin en adressant vos premières expériences, vos acquis ainsi que vos besoins en matière de MDP à :

Initiative Francophone de Partenariat dans le domaine du MDP, IEPF
initiative-mdp-animateur@mediaterre.org